Gouvernement du Québec
Conseil du statut de la femme

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DES FEMMES DE LA CÔTE-NORD

ÉTUDE EFFECTUÉE POUR LE CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME

LOUISE DALLAIRE
AOÛT 1985

Québec:
8, rue Cook
3ième étage, bureau 3C0
Québec, G1R 5J7

Montréal:
1255, place Philippe,
Suite 708,
Montréal H3B 3G1

86-02055/

Dépôt légal: 4ème trimestre 1985
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN: 2-550-12566-5

TABLE DES MATIERES

Pages

1.0 Introduction---------- 1

2.0 La région---------- 2

3.0 Portrait socio-démographique---------- 3

3.1 des femmes jeunes---------- 3
3.2 une fécondité en déclin comme ailleurs au Québec---------- 5
3.3 des unions et désunions---------- 5
3.4 la monoparentalité touche une mère sur douze ayant entre 15 et 24 ans---------- 7
3.5 moins d'universitaires et une scolarité associée au groupe d'appartenance---------- 10
3.6 autant de filles diplômées que d'hommes, oui mais...------ 13

4.0 Portrait socio-économique---------- 14

4.1 participation à la main-d'oeuvre et au chômage---------- 14

4.1.0 situation plus favorable à Sept-Iles, Baie-Comeau, Hauterive---------- 14
4.1.1 femmes "hors-famille": plus forte participation à la main-d'oeuvre et chômage moins criant---------- 16
4.1.2 jeunes filles célibataires, participation à la main-d'oeuvre plus restreinte et chômage aigu------ 16
4.1.3 une participation à la main-d'oeuvre réduite associée à la présence d'enfants chez les conjointes-------- 17
4.1.4 les mères sans conjoint, peu scolarisées et nombreuses en chômage---------- 18
4.1.5 être plus scolarisées et s'éviter un chômage plus prononcé---------- 18

4.2 statut professionnel et travail à temps partiel---------- 19

4.2.0 une scolarité plus élevée facilite le passage à l'état de salariée---------- 19
4.2.1 près d'un emploi féminin sur quatre était à temps partiel en 1980---------- 20

.../

4.3 secteurs d'emplois et professions----------23

4.3.0 faible diversité des activités féminines sur la Côte-Nord----------23

4.3.1 les femmes dans des professions hors des secteurs-clés de l'économie régionale----------25

4.4 les niveaux de revenus----------26

4.4.0 des jeunes et des mères sans conjoint au revenu faible----------26

5.0 Conclusion----------29

Notes----------33

Annexe I----------37

Annexe II----------39

1.0 Introduction

En réalisant ce portrait socio-économique des femmes de la Côte-Nord, le C.S.F. se montre désireux de susciter un discours alimenté et d'engendrer une argumentation étoffée lorsqu'il s'agira de débattre certaines questions. Une bonne connaissance de la situation des femmes de la région constitue en effet une étape essentielle en vue de la résolution des problèmes socio-économiques qui les concernent.

Par ce document, on vise d'abord à connaître le niveau de participation des femmes à la main-d'oeuvre, puis à lier celui-ci à leur âge, à leur scolarité, à leur situation matrimoniale et familiale (présence d'enfant(s) et d'un conjoint). S'ajoute l'intérêt de présenter la structure de l'emploi féminin, du chômage afférent, de déterminer l'importance du travail à plein temps ou à temps partiel, d'estimer le niveau des revenus ou la pauvreté relative.

Cette étude ne prétend pas couvrir toutes les facettes de la production des femmes à la maison ou à l'extérieur, ni toucher du doigt les interactions entre le travail des femmes et la famille ou la culture, sous les aspects de l'éducation, des rôles, de l'organisation sociale et familiale. Néammoins, on constatera qu'il s'avère possible de repérer des groupes de femmes socio-économiquement défavorisées ou à tout le moins vulnérables.

Afin de mieux cerner cette population, on présentera, en premier lieu, les caractéristiques socio-démographiques des femmes de la Côte-Nord. Ces variables capitales ont

été posées en toile de fond sur laquelle s'impriment les divers éléments de la réalité socio-économique de ces femmes[1].

2.0 La région[2]

Sous les vocables "Région administrative 09" ou division de recensement du Saguenay, on retrouve une même région. celle de la Côte-Nord. À d'anciens postes de traite se sont substitués des villages de pêcheurs à l'embouchure des rivières. Par la suite, le développement de plusieurs scieries, puis la fabrication de pâte mécanique ont amené de nouveaux travailleurs. Jusque-là dominée par l'exploitation forestière, l'économie régionale s'est alors orientée vers l'exploitation minière (fer - titane) après 1950.

Un chapelet de petits villages (de pêcheurs, de transformation du poisson), disséminés le long du littoral de Natashquan à Blanc-Sablon, caractérisent la Basse-Côte-Nord. La Haute-Côte-Nord, quant à elle, s'étend de la rivière Saguenay jusqu'aux environs de Havre St-Pierre. Un premier sous-pôle régional est repérable vers Baie-Comeau-Hauterive, centre administratif, commercial et culturel, port de mer en eau profonde; des usines de sciage, pâtes et papier, une aluminerie (à proximité d'importants barrages hydro-électriques: Manic) ont contribué au développement de cette zone. Plus à l'est, un second pôle a pris de l'importance parallèlement à l'exploitation du fer et du titane. Cela s'est traduit par une urbanisation récente, comme en témoigne la création des villes minières de Gagnon, Fermont, Schefferville[3] au nord, reliées par chemin de fer à des centres de services sur le littoral, soit Sept-Iles et

Port-Cartier. Dans ces ports s'effectuent le chargement et l'expédition du minerai de fer venant du nord, à l'instar de celui de Havre St-Pierre, centre d'activité minière et de transport de titane.

Dans son ensemble, le développement économique de la région est axé sur l'exploitation des ressources naturelles: pêche, mines, forêts. Mais le manque de diversité de la production[4] rend vulnérable et affaiblit la structure industrielle régionale. Le prix des métaux, du bois, du papier rendent la Côte-Nord fortement dépendante des marchés extérieurs; la fermeture de Gagnon, la précarité de l'avenir de Fermont et Schefferville en témoignent. Dépendance aussi par rapport aux autres régions en ce qui concerne le commerce de gros. Étant donné les contraintes imposées par les données disponibles, la zone désignée par Haute-Côte-Nord (partie urbanisée) regroupe les centres de Baie-Comeau-Hauterive et Sept-Iles, le reste de la sous-région se fondant avec la Basse-Côte-Nord[5].

3.0 Portrait socio-démographique

3.1 Des femmes jeunes (graphique 1)

Au recensement de 1981, on dénombrait 40 695 femmes de 15 ans et plus sur la Côte-Nord dont un peu plus de la moitié (50,6%) résidait dans les seuls centres de Baie-Comeau, Hauterive et Sept-Iles. Il s'agit, dans son ensemble, d'une population relativement plus jeune que celle de même sexe au Québec avec 57,9% des femmes ayant moins de 35 ans. Par conséquent, le processus de vieillissement n'atteint pas encore, et de loin, le rythme qui caractérise la population du Québec, à l'heure

Graphique 1: Répartition en nombre et en pourcentage de la population féminine selon certains âges, comparaison Côte-Nord/sous-régions et ensemble du Québec, 1981.

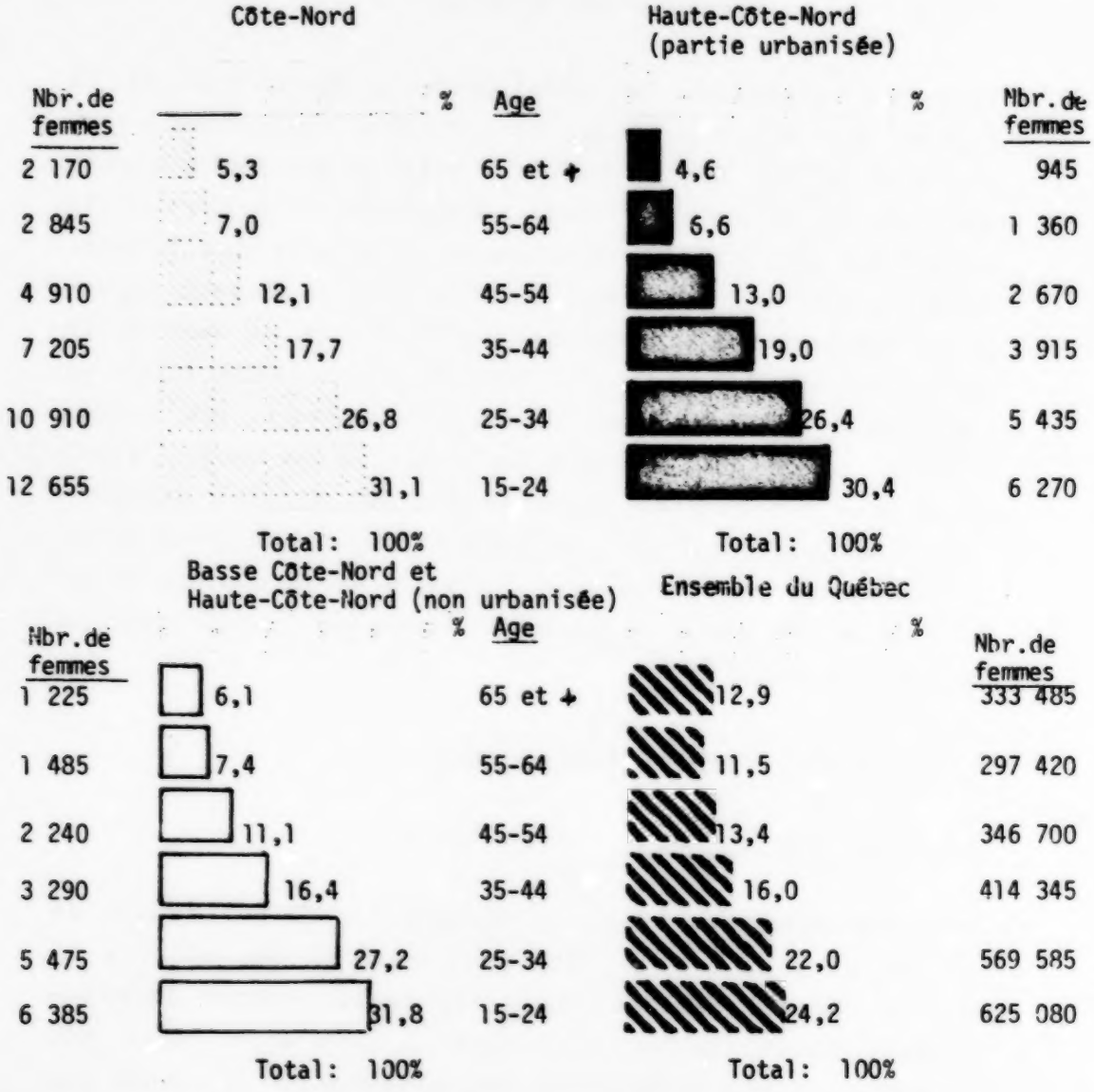

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981, Population: logements privés occupés, ménages privés, familles de recensement dans les ménages privés: certaines caractéristiques. cat. 93-917, vol.2, tableaux 1 et 10.

actuelle, de telle sorte que seulement 5,3% (soit 2 170 femmes) de la population féminine a 65 ans et plus, comparativement à 12,9% au Québec.

Présentement, les femmes de la Côte-Nord peuvent espérer vivre 78 ans, soit le même nombre d'années que les Québécoises et huit ans de plus que les hommes de la région.

3.2 Une fécondité en déclin, comme ailleurs au Québec[6]

De 1961 à 1983, on assiste à une chute rapide de la fécondité des femmes de la Côte-Nord. En début de période, cette natalité dépassait de beaucoup celle des Québécoises; par la suite, le fossé s'est rétréci jusqu'à devenir presqu'inexistant en 1983. Ce front d'onde a atteint la région, de même que les autres territoires, même si l'amplitude et la rapidité du phénomène varie quelque peu d'un endroit à un autre. Par conséquent, à l'heure actuelle, les différences régionales apparaissent beaucoup moins flagrantes qu'elles ne l'étaient auparavant.

3.3 Des unions et désunions[7]

L'état matrimonial joue un rôle important dans la vie des personnes en tant que variable reliée aux conditions et transformations économiques, sociales et culturelles.

Sur la Côte-Nord, on constate, à tous les âges, une proportion plus faible de célibataires qu'au Québec: par exemple, 4,9% entre 45-54 ans comparativement à 8,3% à ces âges au Québec. Cela s'accompagne d'une présence

plus marquée des conjointes[8]: elles étaient 26 060 en 1981 et rassemblaient deux femmes sur trois (65% des femmes). De ces conjointes, 9,4% vivaient en "union libre". Ce dernier choix est davantage prisé par les jeunes: par 34,7% des conjointes de 15-24 ans pour ensuite perdre de son importance puisqu'il ne concerne plus que 9,3% de celles âgées de 25 à 34 ans et devient très marginal après cet âge, au profit du "mariage légal".

Parallèlement, les données indiquent une proportion moindre de femmes séparées ou divorcées[9]: 2,9% des femmes de la Côte-Nord comparativement à 5,6% au Québec. Il se pourrait que les désunions soient proportionnellement moins nombreuses sur la Côte-Nord mais une réserve doit être émise à cet effet. Une personne ayant déjà vécu une séparation ou un divorce en 1976, par exemple, vivant avec un nouveau conjoint entre 1977 et juin 1981, est classée comme conjointe au moment du recensement. Dès lors, deux situations s'avèrent possibles: on se sépare et divorce moins sur la Côte-Nord ou, si on le fait autant, on retourne plus rapidement dans l'état de conjointes.

Les grands centres de Baie-Comeau, Hauterive et Sept-Iles présentent, par ailleurs, un plus fort pourcentage de désunions (4,0%) que la population hors de ces centres (2,0%). Enfin, parmi les femmes de 65 ans et plus de la région, presqu'une sur deux (47,8%) est veuve (environ 950 femmes) ce qui est comparable au Québec (46,0%).

3.4 La monoparentalité touche une mère sur douze ayant entre 15 et 24 ans (tableau 1, graphique 2)

La situation familiale des femmes ne saurait être négligée comme variable, surtout lorsqu'il s'agira d'observer les répercussions ou l'absence de celles-ci sur la participation à la main-d'oeuvre, sur le travail à temps partiel. On peut déjà supposer que les comportements peuvent différer selon que la femme habite ou non avec un conjoint, réside ou non avec ses parents et ait ou non un (des) enfant(s) à la maison.

Les conjointes[10], soit la majorité des femmes, ont entre 25 et 64 ans pour 82,9% d'entre elles (tableau 1). Les quatre cinquième de ces femmes qui ont de 15 à 44 ans et les deux tiers de celles qui ont plus de 45 ans ont des enfants à la maison, soit une fraction plus élevée que celle observée pour les Québécoises du même âge. (graphique 2)

Les mères sans conjoint[11], ou plus fréquemment désignées comme "responsables d'une famille monoparentale"[11], se retrouvent en plus faible pourcentage sur la Côte-Nord (5,8% des femmes ou 10,4% des mères) qu'au Québec (6,9% des femmes ou 15,1% des mères). Légèrement plus âgées en moyenne que les conjointes, trois sur quatre parmi elles avaient entre 25 et 64 ans. Mais, comme au Québec, leur proportion croît avec l'âge, la monoparentalité affectant 8,2% des mères[12] de 15-44 ans et 16,8% de celles ayant 45 ans et plus.

D'autre part, étant donné la jeunesse de la population régionale, 92,1% des "enfants célibataires"[13] résidant au domicile de leurs parents n'avaient pas vingt-cinq

Tableau 1: Répartition en pourcentage de la population féminine selon la situation familiale et l'âge. Comparaison Côte-Nord et ensemble du Québec, 1981.

Région et situation familiale	15-24	25-44	45-64	65 et +	Total	N
Côte-Nord						
% par âge pour chaque groupe						
. Conjointes	13,7	59,0	23,9	3,4	100,0	25 735
. Mères sans conjoint	11,7	46,2	32,4	9,3	100,0	2 315
. Enfants célibataires	92,1	7,5	0,4	0,0	100,0	8 225
. Femmes hors-famille	28,8	28,9	20,2	21,9	100,0	3 835
Total %	31,1	44,8	19,2	4,8	100,0	///
N	12 485	17 385	7 700	1 925	///	40 110
% par situation pour ch. âge						
. Conjointes	28,3	84,5	79,8	45,2	64,2	25 735
. Mères sans conjoint	2,2	5,9	9,7	11,2	5,8	2 315
. Enfants célibataires	60,7	3,4	0,4	0,0	20,5	8 225
. Femmes hors-famille	8,9	6,2	10,1	43,6	9,6	3 835
Total %	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	///
N	12 485	17 985	7 700	1 925	40 110	40 110
Ensemble du Québec						
% par âge pour chaque groupe						
. Conjointes	10,8	51,0	30,6	7,6	100,0	1 462 825
. Mères sans conjoint	6,1	44,0	35,7	14,2	100,0	173 390
. Enfants célibataires	87,0	10,8	2,1	0,1	100,0	438 830
. Femmes hors-famille	15,5	24,1	25,6	34,7	100,0	438 120
Total %	24,6	38,8	25,1	11,5	100,0	///
N	618 375	974 895	630 975	288 920	///	2 513 165
% par situation pour ch. âge						
. Conjointes	25,6	76,5	71,0	38,7	58,2	1 462 825
. Mères sans conjoint	1,7	7,8	9,8	8,5	6,9	173 390
. Enfants célibataires	61,7	4,9	1,5	0,1	17,5	438 830
. Femmes hors-famille	11,0	10,9	17,8	52,7	17,4	438 120
Total %	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	///
N	618 375	974 895	630 975	288 920	///	2 513 165

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada 1981, compilations spéciales pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableaux 2-3.

Graphique 2: Proportion de mères avec enfants à la maison parmi toutes les femmes avec conjoint ou sans conjoint, comparaison Côte-Nord et ensemble du Québec, 1981

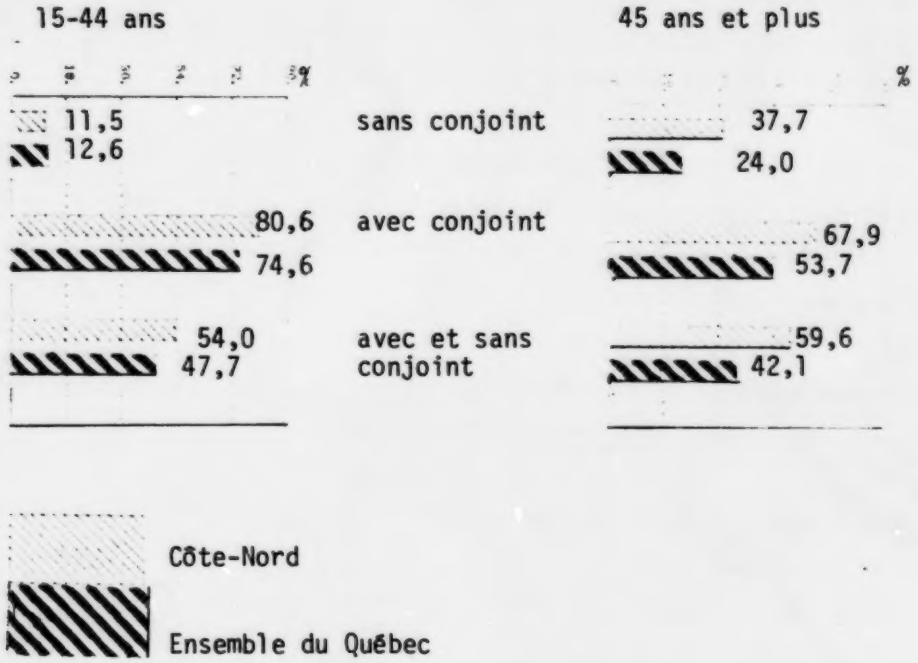

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada 1981, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableaux 1 et 11.

ans (tableau 1). Une femme de la région sur cinq est célibataire résidant au domicile de ses parents.

Les femmes qui ne vivent pas avec un conjoint ou avec un (des) enfants, c'est-à-dire les femmes "hors-famille"[14] et dont la proportion croît avec l'âge dû à la séparation, au divorce ou au veuvage, se retrouvent néammoins dans tous les groupes d'âges (tableau 1).

Enfin, de toutes les femmes de la région, 55,3% se retrouvent avec un (des) enfant(s) à la maison sur la Côte-Nord, alors que le pourcentage est de 45,7% dans le cas des Québécoises.

3.5 Moins d'universitaires et une scolarité associée au groupe d'appartenance (graphique 3)

Dans quelle mesure les femmes de la Côte-Nord sont-elles instruites?
À cette question on peut répondre ce qui suit:

- A chaque âge elles sont moins scolarisées que les hommes

- Une femme sur cinq (20,6%) de Baie-Comeau, Hauterive, Sept-Iles et une sur trois (33,7%) hors de ces centres n'a pas à son crédit une neuvième année de scolarité. Mais on y retrouve dans cette catégorie surtout des femmes plus âgées: 56,7% des 45-64 ans et 77,1% de celles ayant 65 ans et plus.

- La fréquentation des institutions collégiales par les générations de moins de 45 ans se compare à ce qui

Graphique 3: Répartition en pourcentage de la population de 15 et plus selon le plus haut niveau atteint de scolarité et le sexe, comparaison Côte-Nord et ensemble du Québec, 1981.

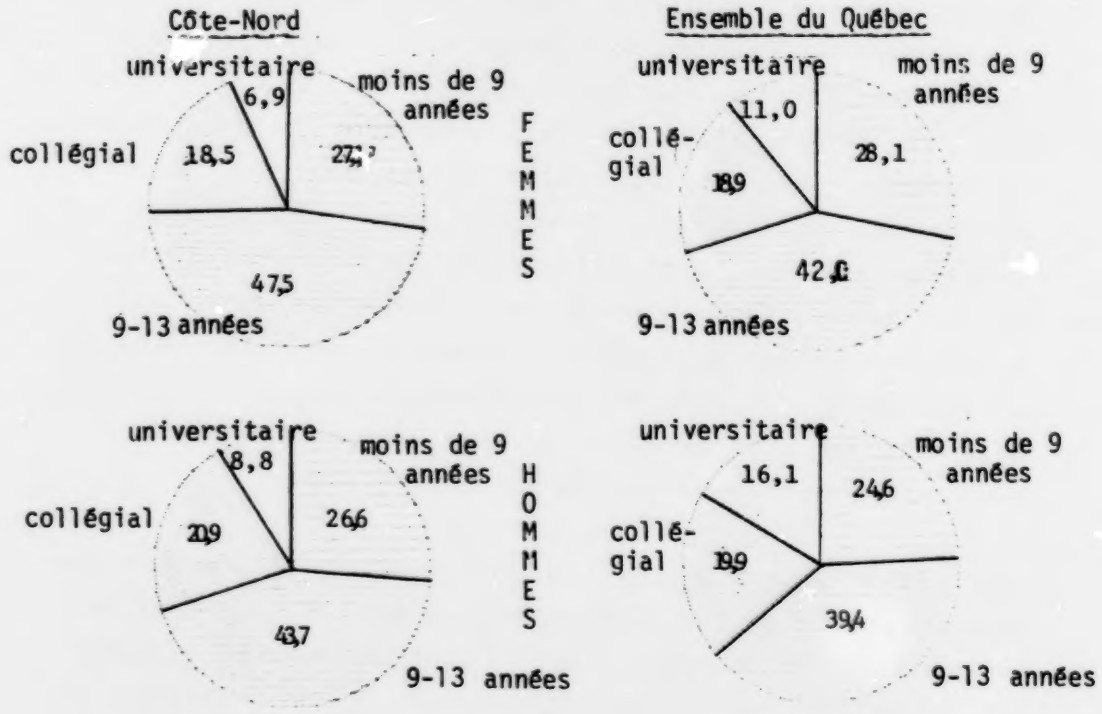

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981; Langue, origine ethnique, religion, lieu de naissance, scolarité, MASC; avril 1984, cat 93-929, tableaux 11 et 14.

prévaut pour les Québécoises. Toutefois, moins de femmes de la Côte que d'hommes ou de Québécoises ont fréquenté l'université (graphique 3): 4,4% des femmes de 15-24 ans et 9,5% des 25-44 ans comparativement à 9,1% et 16,2% dans le cas des Québécoises. Il faut songer que les femmes désireuses de poursuivre des études post-collégiales doivent, pour ce faire, quitter la région[15]. Plusieurs d'entre elles, celles qui sont indépendantes financièrement (à l'instar des collégiennes) et vivent ailleurs sont recensées[16] là où elles résident. Les universitaires dénombrées sur la Côte-Nord sont des femmes financièrement dépendantes de leurs parents, même si elles étudient ailleurs ou encore des femmes de la région ayant effectué un retour ou enfin des femmes d'ailleurs venues s'installer dans la région pour travailler ou accompagner un conjoint. Mais nul ne sait combien de ces femmes très scolarisées, originaires de la région ont émigré!

. Les mères sans conjoint ou responsables d'une famille monoparentale se retrouvent en bas de l'échelle scolaire avec 45,9% n'ayant pas atteint la neuvième année; 14,6% de celles-ci ont moins de 35 ans, toutes les autres étant plus âgées. La plupart (85%) n'ont pas fréquenté le niveau collégial et 32,9% parmi elles ont moins de 35 ans.

. Sur la Côte-Nord, les femmes "hors-famille", proportionnellement moins nombreuses qu'au Québec, se démarquent des autres groupes de femmes en ce qu'elles sont plus scolarisées, davantage même que les Québécoises, en terme d'études post-secondaires (32,4% de ces femmes ont fait des études collégiales ou universitaires).

Mais la composition de cette catégorie n'est pas homogène. D'une part, 45,2% des femmes ont moins de 11 années de scolarité, les trois-quarts (74,4%) ayant plus de 35 ans. D'un autre côté, parmi les plus scolarisées, 19,1% ont fait des études collégiales et pour les trois-quarts (76,2%) elles ont moins de 35 ans. Mais, et c'est là l'intérêt, parmi le 13,1% d'universitaires (510 femmes), 43,1% ont de 15 à 34 ans, la majorité donc étant plus âgée.

.Les enfants célibataires, groupe composé de 15-24 ans surtout, se retrouvent au second rang des plus scolarisées même si plusieurs d'entre elles n'avaient pas terminé leurs études le jour du recensement.

.Quant aux conjointes, (le groupe le plus important), 30,2% ont moins de neuf ans de scolarité mais quatre d'entre elles sur cinq ont 35 ans et plus. Les deux-tiers (66,1%) de celles qui ont atteint le collégial ont moins de 35 ans tandis que, parmi les 1 650 conjointes ayant fréquenté l'université, 46,6% ont plus de 35 ans.

3.6 Autant de filles diplômées que d'hommes, oui mais...[17]

Les informations relatives à la fréquentation scolaire peuvent laisser paraître les nouvelles tendances en éducation qui détermineront en partie l'engagement sur le marché du travail.

Au niveau secondaire régulier[18], on observe autant de filles diplômées que d'hommes: 81% de ces filles (68,8% de garçons de la Côte et une proportion similaire

chez les Québécoises et Québécois) privilégient la formation générale, c'est-à-dire celle prévue comme porte d'entrée aux études post-secondaires.

Les données sur le niveau collégial[19] excluent l'éducation des adultes et ont trait aux diplômés du CEGEP de la Côte-Nord, qu'ils soient ou non originaires de la région. On compte autant de filles que d'hommes parmi les diplômés du collégial. Mais 52% des filles auraient choisi la formation générale, soit moins que les hommes de la région (59%) et les Québécoises (60%). On peut émettre l'hypothèse qu'après le niveau secondaire, les femmes davantage que les hommes, privilégient l'obtention d'un diplôme qui leur procurera rapidement un emploi (ce à quoi destine la formation professionnelle) plutôt que l'accès à des études supérieures. D'autre part, en formation générale, trois femmes sur cinq (61,9%) ont un diplôme de sciences humaines, d'arts ou de lettres. Au professionnel, 90% des femmes sont diplômées en techniques administratives[20], (69,4%) particulièrement en secrétariat et en techniques biologiques (20,0%) plus précisément en techniques infirmières; les techniques d'éducation spécialisée rassemblent également quelques femmes.

4.0 Portrait socio-économique

4.1 Participation à la main-d'oeuvre et au chômage

4.1.0 Situation plus favorable à Sept-Iles, Baie-Comeau, Hauterive

Les données chiffrées sur la main-d'oeuvre excluent principalement les personnes aux études à plein temps,

les conjointes au foyer, les personnes retraitées, les chômeuses et chômeurs découragés, les employées et employés saisonniers.

Sans égard à l'âge, on observe que 43,3% des femmes de la Côte-Nord participent à la main-d'oeuvre en 1981[21], soit un peu moins qu'au Québec (47,5%). Toutefois, à Baie-Comeau, Hauterive et Sept-Iles, une femme sur deux participe à la main-d'oeuvre (50,2%) contre seulement une sur trois (36,2%) hors des grands centres. Il semble bien que la situation en mars 1985 soit relativement similaire puisque le taux féminin de participation était de 45,5% pour cette zone du Québec[22].

Un taux[23] plus faible de chômage associé à une participation plus grande à la main-d'oeuvre est observé dans les trois grandes villes. Ainsi, le chômage touche 19,4% de la main-d'oeuvre féminine de Baie-Comeau, Sept-Iles et Hauterive et 25,8% de celles qui résident hors de ces centres. Mais, sous cet aspect, les femmes de la Côte-Nord, dans leur ensemble, (22,1% de chômage) sont plus fortement affectées que leurs consoeurs du Québec (12,7%) en 1981 ou même que les hommes de la région (17,4% de chômage).

Entre 15-24 ans,.46,6% des femmes de la Côte-Nord participent à la main-d'oeuvre comparativement à 57,1% pour les Québécoises. Ces proportions déclinent légèrement pour devenir respectivement 44,6% et 51,4% entre 25 et 64 ans. À ce chapitre, le Québec devance donc nettement la Côte-Nord. Sous l'angle du chômage, ce sont les filles de 15-24 ans (36,0%), à l'instar des hommes (30,9%) qui s'avèrent les plus vulnérables. Ces taux signifient qu'en 1981, quelques 2 095 filles (et 2 235

garçons) recherchaient activement un emploi, les découragées étant exclues!

Taux de chômage[24] des femmes selon l'âge, 1981 (%)		
	15-24 ans	25-64 ans
Côte-Nord	36,0	15,4
Québec	20,2	9,8

4.1.1 Femmes "hors-famille"[25]: plus forte participation à la main-d'oeuvre et chômage moins criant

En 1981, on dénombrait 3 835 femmes "hors-famille" réparties entre tous les âges. Leur situation particulière de célibataire indépendante, de femme séparée, divorcée ou veuve les amène dans la mesure du possible et du nécessaire à prendre en main leur bien-être économique, à ne pas compter sur un conjoint absent et à ne pas se limiter à cause des enfants qu'elles n'ont pas eu ou dont elles n'ont pas la charge. Aussi, la participation à la main-d'oeuvre caractérise-t-elle 80,6% de ces femmes de 25 à 44 ans. Face au chômage, ces femmes semblent mieux armées que toutes les autres et moins vulnérables après l'âge de 25 ans qu'avant, de telle sorte qu'au total 11,8% sont touchées sur la Côte-Nord, comparativement à 9,4% des Québécoises cette année-là.

4.1.2 Jeunes filles célibataires[25], participation à la main-d'oeuvre plus restreinte et chômage aigu

En 1981, les 8 225 "enfants célibataires", en fait presqu'uniquement des jeunes filles de moins de 25 ans,

réunissent les caractéristiques propres aux jeunes de cet âge: poursuite des études à temps plein ou partiel pour certaines, arrêt des études pour d'autres, recherche d'emploi. Mais leur faible participation à la main-d'oeuvre (38,2% chez les femmes de 15-24 et 39,9% à tout âge) et leur haut taux de chômage (46,8% chez les femmes de 15-24 et 44,0% à tout âge) ne sauraient s'interpréter uniquement par l'instabilité courante à ces âges. Le désir d'étudier sans avoir à travailler peut certes jouer. Mais leur inexpérience, le découragement qui fait suite aux essais infructueux pour obtenir ou retrouver un emploi, ces facteurs conjugués à la crise économique des années '80 expliquent probablement une partie de cette piètre situation des jeunes femmes célibataires.

4.1.3 Une participation à la main-d'oeuvre réduite associée à la présence d'enfants chez les conjointes[26]

Pour le groupe important des conjointes (25 735 en 1981), la présence d'enfant(s) à la maison s'accompagne d'une plus faible participation à la main-d'oeuvre: 42,5% parmi les femmes de 15-44 ans comparativement à 77,2% pour celles du même âge qui n'ont pas d'enfant(s) à la maison. Le chômage, passablement élevé, les touche dans une proportion de 17,4% soit davantage que les Québécoises du même groupe (11,0%). Les filles de 15-24 ans occupent une fois de plus le rang le moins enviable avec 26,4% de "sans emploi".

D'autre part, on constate qu'une plus forte participation au marché du travail est associée au fait d'être partenaire en union libre. Mais ce constat peut être la résultante d'une plus grande jeunesse de ces dernières, d'où une plus forte scolarité et des motivations supérieures ou de meilleures conditions pour se joindre à la main-d'oeuvre.

4.1.4 Les mères sans conjoint, peu scolarisées et nombreuses en chômage[26]

En 1981, sur la Côte-Nord, on a dénombré 2 315 mères sans conjoint; ces dernières sont relativement peu scolarisées. Toutefois, leur participation à la main-d'oeuvre est similaire à celle des conjointes entre 25 et 64 ans (48,6% pour les 25-44 ans, 30,7% pour les 45-64 ans); il se pourrait bien que leur faible scolarité, allant souvent de pair avec un âge plus élevé, soit liée d'une façon ou d'une autre à leur chômage relativement important.

4.1.5 Être plus scolarisées et s'éviter un chômage plus prononcé

Il est possible que la scolarité soit plus ou moins associée, et cela de quelque façon que ce soit, à des choix et des orientations de vie (célibat, mariage, union libre, décision de faire un enfant et à quel moment, travail à la maison ou à l'extérieur). De façon certaine, elle constitue un filtre en ce qui a trait à la participation à la main-d'oeuvre et au chômage sur la Côte-Nord. D'un côté, les femmes moins scolarisées n'ayant pas 9 années d'études se distinguent par leur très faible participation à la main-d'oeuvre (21,6%) et

leur plus haut taux de chômage (26,2%); les passages successifs à une scolarité plus poussée s'accompagnent d'une participation accrue et d'un chômage nettement plus faible, de telle sorte que 82,1% des universitaires font partie de la main-d'oeuvre et 12,9% "seulement" subissent le chômage, soit une situation similaire à celle des Québécoises.

4.2 Statut professionnel et travail à temps partiel

4.2.0 Une scolarité plus élevée facilite le passage à l'état de salariée[27]

Parmi les femmes de divers statuts professionnels,[28] les salariées constituent la très grande majorité (88,4%), quoique l'adhésion à ce groupe augmente proportionnellement avec la scolarité, passant de 81% parmi les femmes ayant moins de 9 années d'études à 95% pour les universitaires. La Côte-Nord compte toutefois une proportion moindre de salariées que le Québec parmi les femmes n'ayant pas dépassé les études collégiales.

La proportion de travailleuses autonomes[29] et d'employeures[30] (2,7% au total) très faible a quand même quelqu'importance pour la Côte parmi les femmes ayant tout au plus des études secondaires (7,0% pour celles n'ayant pas étudié 9 ans et 2,5% pour celles ayant de 9 à 13 années d'études). Elles ont trouvé une alternative au fait d'être salariées pour éviter d'être exclues de la main-d'oeuvre.

D'autre part, sur la Côte-Nord, on compte quelques 88 femmes classées comme travailleuses familiales non rémunérées, c'est-à-dire des femmes collaboratrices dans

l'entreprise de leur mari, la plupart oeuvrant en agriculture et dans le commerce. Elles constituent en fait les trois quarts (76,2%) des personnes des deux sexes de ce statut professionnel. On notera également qu'il y a dans la région une femme employeure pour deux hommes de cette catégorie, soit une proportion supérieure à celle du Québec (1 femme pour 4 hommes).

4.2.1 Près d'un emploi féminin sur quatre était à temps partiel en 1980

Parmi les 85,5% de la main-d'oeuvre féminine de 1981 qui avait un emploi l'année précédente, 23,3% occupaient un poste à temps partiel[31]. La présence d'enfants à la maison parmi les conjointes et les difficultés rencontrées par les jeunes dans la recherche d'emplois à plein temps, même si elles étudient à temps partiel, font peut-être en sorte que l'on trouve chez ces deux catégories la plus forte proportion d'emplois à temps partiel: 26,0% parmi les premières et 33,7% parmi les secondes (temps partiel chez les filles célibataires du Québec: 28,3%).

Par ailleurs, 16,5% des conjointes sans enfant à la maison, 15,5% des femmes hors-famille et 10,5% des mères sans conjoint (19,1% au Québec mais un plus faible pourcentage est sans emploi) font un travail à temps partiel. Nécessité économique, type d'emplois offerts, situation familiale, présence d'enfant(s), coût du gardiennage, salaire, choix personnel, horaires de travail, etc.; tous ces facteurs concourent à donner une importance relative au travail à temps partiel chez les femmes.

Tableau 2: .Répartition en pourcentage de la main d'oeuvre expérimentée[1] par secteur d'activités et certains sous-groupes selon le sexe.
.Pourcentage de femmes par secteur d'activités et certains sous-groupes.
.Taux de chômage de la main d'oeuvre expérimentée par secteur d'activités et certains sous-groupes selon sexe.
Côte-Nord, 1981, "Approximation"[2].

Secteur d'activités et sous-groupes	Main-d'oeuvre/secteur F	H	Total	% de femmes	Taux de chômage Femmes	Hommes
. Mines, forêts-chasse-pêche-agricult.	5,2	27,3	20,0	8,6	17,9	3,0
dont[3]: . Mines	...	...	14,6	...	...	...
. Forêts	...	...	3,8	...	...	...
. Industries manufacturières	4,6	16,5	12,6	12,0	29,9	10,4
. (Bâtiments-Travaux publics-transport et commun. et autres serv. publics)	5,4	20,4	15,5	11,4	13,9	19,2
. Commerce	18,0	10,7	13,1	45,2	14,5	12,1
. Finances-assur. et autres aff. imm.	5,7	1,7	3,0	62,2	13,1	7,2
. Serv. socio-cult-commerc-et pers.	53,8	15,5	28,1	63,0	13,6	10,3
dont[3]: . Enseign. & serv.annexes	14,8	4,2	7,7	63,2	5,5	8,3
. Serv. médicaux & sociaux	15,7	2,0	6,5	79,1	4,0	8,3
. Hébergement-restauration	13,6	3,3	6,7	67,0	24,9	29,3
. Administration publique & défense	7,3	7,8	7,6	31,5	16,2	12,0
Total %	100,0	100,0	100,0	32,9	14,9	14,2
N	16 060	32 730	48 790	///	///	///

(1) Il s'agit des personnes de 15 ans et plus à l'exclusion des pensionnaires d'institution qui ont été en emploi durant la première semaine précédant le recensement.

(2) Ce tableau résulte du croisement de 2 sous-produits du recensement et les populations de base tirées de chacune de ces sources présentent des différences mineures, l'ordre de grandeur étant respecté. Pour le sexe masculin, les nombres ont d'abord été obtenus en soustrayant les femmes du total.

(3) Ne sont distingués que certains sous-groupes de telle sorte que la somme des composantes ne donne pas le total du secteur.

Sources: Statistique Canada, Recensement du Canada 1981, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, tableaux 5 et 6.

Statistique Canada, Recensement du Canada 1981, Population; caractéristiques, économiques, MASC, cat 93-965, mai 1984, tableau 18.

Tableau 3: Répartition de la main-d'oeuvre[1] selon le sexe et la profession, comparaison Côte-Nord et ensemble du Québec 1981.

Profession	Côte-Nord Femmes %	Côte-Nord Hommes %	Ensemble du Québec Femmes %	Ensemble du Québec Hommes %	% de femme dans la pr. fession Côte Nord	% de femme dans la pr. fession Ens. Québ
. Trav. préparation aliments & boissons	10,9	1,7	6,9	2,8	78,2	61,7
. Enseignantes et personnel assimilé	10,2	2,5	7,0	3,1	68,3	59,4
. Sténographes et dactylographes	10,1	0,1	11,6	0,1	98,6	98,4
. Main-d'oeuvre sans emploi en 1980	8,4	3,9	3,8	2,2	53,9	53,0
. Travailleurs spécialisés dans la vente	8,2	5,0	7,6	8,9	46,7	36,0
. Teneuses de livres-commis en compt.	7,1	1,3	7,8	1,7	74,6	75,6
. Caissières	5,9	0,2	4,7	0,3	95,4	90,6
. Autres trav. spécial. ds services	5,8	6,6	4,1	7,1	32,3	27,4
. Autres employés de bureau	5,1	3,8	6,3	4,3	42,5	48,6
. Directeurs, gérants, administrateurs	4,4	7,7	5,0	11,1	23,7	22,9
. Sc nat., pures, sociales, artistes	4,1	5,7	5,1	7,6	28,0	30,4
. Infirmières autorisées-diplômées	3,4	0,2	3,1	0,2	93,0	91,2
. Infirmières auxil, aides-infirmières	2,9	0,2	2,8	0,5	88,7	77,6
. Récept, hôtesses d'accueil	2,3	0,6	3,3	1,2	66,1	64,9
. Trav. industries de transf. et usineur	1,9	11,6	2,6	10,5	8,3	13,9
. Autre personnel de la santé	1,8	0,1	2,4	0,4	91,2	78,1
. Trav. du bâtiment, transp., manut.	1,6	25,5	2,3	19,0	3,2	7,5
. Bonnes à tout faire, domestiques	1,3	0,0	0,8	0,0	97,8	93,8
. Coiffeuses	1,2	0,0	1,1	0,3	95,5	74,2
. Trav. spécial ds soin des enfants	1,2	0,0	0,8	0,0	97,6	96,2
. Opér. mach. de bureau et mécano	0,6	0,1	1,2	0,3	75,3	74,6
. Trav. agric., pêche, forêts, mines	0,6	10,1	1,2	5,4	3,0	12,5
. Tailleuses, couturières	0,3	0,0	4,7	0,3	90,0	91,6
. Autres trav. fabric, montages, répar.	0,3	11,5	3,3	10,6	1,2	7,1
. Trav. non classés ailleurs	0,3	1,3	0,2	1,1	11,5	12,8
. Médecins, dentistes et autres spécial.	0,2	0,3	0,5	0,9	24,0	27,0
Total %	100,0	100,0	100,0	100,0	35,1	39,7
N	17 530	32 375	1 211 205	1 839 840	///	///

(1) Incluant les ménages collectifs

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada 1981, compilations spéciales pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableau 9.

4.3 Secteurs d'emplois et professions

4.3.0 Faible diversité des activités féminines sur la Côte-Nord (tableau 2, graphique 4)

La structure régionale des activités (sans distinction de sexe) diffère quelque peu de celle du Québec en ce sens que le secteur primaire constitue un moteur de l'économie. Mis à part les services socio-culturels, commerciaux et personnels, les emplois du secteur primaire (20%) dont les mines (14,6%) et forêts (3,8%) de même que les activités reliées au bâtiment - travaux publics - transports - communications et autres services publics occupent les premiers rangs sur la Côte-Nord. Mais, abstraction faite du secteur des services, la présence féminine se fait aussi discrète dans ces lieux-clés de l'économie régionale que dans l'industrie manufacturière (4,6% comparativement à 16,8% pour les Québécoises). Elles se concentrent plutôt dans le commerce, les services, l'enseignement, les services médicaux et sociaux, l'hébergement et la restauration.

Pour 30,5% de la main-d'oeuvre féminine travaillant dans l'enseignement, la santé et les services sociaux, le taux de chômage ne dépassait pas 5,5% en 1981. Meilleure scolarité des femmes de ces catégories, moins grande vulnérabilité de ces secteurs sont sans doute des facteurs responsables de cette "bonne situation", tant sur la Côte qu'au Québec (graphique 4). Mais, lorsque les femmes s'aventurent dans le secteur primaire ou dans celui de l'industrie, leur emploi, moins stable, est affecté plus fortement que les hommes par le chômage.

Graphique 4: Répartition en pourcentage de la main-d'oeuvre expérimentée selon le secteur d'activités (main-d'oeuvre féminine).
Taux de chômage par secteur, parmi la main-d'oeuvre féminine expérimentée, comparaison Côte-Nord et ensemble du Québec, 1981.

% de la main-d'oeuvre par secteur		Côte-Nord	Taux de chômage par secteur	
	%			%
	18,0	Commerce(1)		14,5
	16,1	Autres secteurs de services(2)		18,6
	15,7	Santé et services sociaux		4,0
	14,8	Enseignement		5,5
	13,6	Hébergement-restauration		24,9
	5,7	Inst. financ.-assur.-Aff. imm.		13,1
	5,2	Agriculture-forêts-chasse-pêche		17,9
	4,6	Industries manufacturières(3)		29,9
	3,7	Dans mén. privés et aut.serv.		21,8
	2,6	Construction-transport-entrep.		23,8
Total:	100,0%			

		Ensemble du Québec		
	%			%
	16,4	Commerce(1)		9,7
	17,9	Autres secteurs de services(2)		10,2
	14,9	Santé et services sociaux		4,6
	10,4	Enseignement		6,4
	7,9	Hébergement-restauration		15,8
	7,7	Inst.financ-assur-aff.immob.		6,0
	1,8	Agricult-forêts-chasse-pêche		10,6
	16,8	Industries manufacturières(3)		11,5
	3,3	Ds ménages pr.et aut.serv.per		10,8
	3,0	Construction-transp-entrepo.		8,3
	100%			

Notes: (1) Inclut le commerce de gros, les magasins d'alimentation, les magasins de marchandises diverses, les magasins de vêtement, les autres commerces de détail
(2) Inclut les secteurs des communications, autres services publics, services fournis aux entreprises, services culturels de loisirs et autres de l'administration publique
(3) Inclut "Aliments et Boissons", "textile-bonneterie-habillement" et "autres"

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada 1981, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableaux 5 et 6.

La précarité de la situation économique régionale alliée à un avenir incertain des centres miniers menacés de fermeture, à l'instar de Gagnon, ébranlent la prospérité industrielle et menacent les emplois féminins. Une autre conséquence de cette situation s'illustre par les 5 616 sorties nettes de la région[32] entre 1981-1983, hommes, femmes et enfants, fait non négligeable compte-tenu de la taille de la population totale de la région.

4.3.1 Les femmes dans des professions hors des secteurs-clés de l'économie régionale (tableau 3)

Concentration des activités et manque de variété vont, ici, de pair avec un éventail étroit de professions et ce, davantage sur la Côte-Nord qu'au Québec. De toutes les femmes, 10,9% travaillent à la préparation des aliments et boissons; 10,2% sont enseignantes ou assimilées à ce personnel; 10,1% sont sténographes et dactylographes, etc. Aucune surprise donc, aucune présence marquée comme ouvrières du bâtiment ou dans les industries de transformation et d'usinage, comme transporteurs ou manutentionnaires, comme travailleuses dans la fabrication, le montage et la réparation; très peu de femmes également dans les forêts et les mines, principales professions sur la Côte-Nord (tableau 3) apparemment dévolues aux hommes. Par ailleurs, sur 4,2 postes de directeur, gérant-administrateur, un est occupé par une femme (soit légèrement plus qu'au Québec), cette proportion étant similaire parmi les médecins, dentistes et autres spécialistes.

4.4 Les niveaux de revenu (tableau 4)

4.4.0 Des jeunes et des mères sans conjoint au revenu faible

Une étude des revenus doit être reliée à la connaissance de plusieurs variables: la présence ou l'absence d'un conjoint, d'enfant(s), des parents (en tant qu'appui financier), le fait de travailler à temps plein ou à temps partiel, une partie de l'année ou l'année entière, la scolarité atteinte, etc.

A défaut de contrôler tous ces facteurs, quelques observations peuvent être faites:

.Un revenu moyen d'emploi deux fois plus important distingue les femmes qui avaient un emploi à plein temps en 1980 (11 733$) de celles qui en avaient un à temps partiel (5 266$).

.Le revenu moyen d'emploi (temps plein, temps partiel) augmentait régulièrement avec l'âge, passant du simple au double entre 15-24 ans et 45-54 ans. En 1980, une jeune femme de 15-24 ans recevait 5 000$ de moins que ses consoeurs de 25-34 ans à temps plein et 2 600$ de moins que celles de même âge à temps partiel. De même, un écart très important sépare les femmes ayant une faible scolarité des universitaires, nettement plus favorisées (quelle que soit la situation familiale, à l'exception des "enfants-célibataires", toujours plus pauvres).

.Les "enfants-célibataires", donc des 15-24 ans surtout, se distinguent une fois de plus des autres avec un

Tableau 4: Répartition des ménages[1] bénéficiaires d'aide sociale et prestation mensuelle moyenne selon l'âge et le sexe du responsable; pourcentage d'accroissement du nombre de ménages bénéficiaires entre septembre 1981 et septembre 1984, comparaison Côte-Nord[2] et ensemble du Québec, septembre 1984.

Région / Age	1984 Femmes nbre	1984 Femmes $moyen	1984 Hommes nbre	1984 Hommes $moyen	% de femmes parmi les bénéficiaires 1984	% d'accrois. du nbre de ménages 81-84 F	% d'accrois. du nbre de ménages 81-84 H
Côte-Nord							
Moins de 25 ans	43,5	326	31,8	214	57,7	23,4	30,6
25-29	15,9	506	12,6	358	55,8	51,4	52,5
30-44	21,5	539	26,9	538	44,4	47,8	63,4
45-54	9,6	460	13,7	573	41,2	19,4	34,1
55-64	9,2	360	13,8	524	40,1	10,0	21,8
65 et +	0,3	254	1,3	227	20,6	- 7,1	-34,1
Total	100,0	416	100,0	411	50,0	29,8	37,9
N	4 164	///	4 167	///	----	///	///
Ensemble du Québec							
Moins de 25 ans	25,0	328	22,0	234	54,1	35,9	54,7
25-29	13,2	483	12,4	357	52,4	42,0	59,9
30-44	29,5	515	32,2	491	48,7	39,4	66,1
45-54	14,7	441	16,0	502	48,7	13,6	25,1
55-64	16,4	365	16,2	702	51,2	7,4	19,1
65 et +	1,1	351	1,3	347	48,1	24,6	-14,2
Total	100,0	427	100,0	416	50,8	28,2	44,6
N	205 721	///	198 962	///	----	///	///

(1) Inclut les familles et les personnes seules
(2) Région socio-sanitaire

Source: Ministère de la Main d'oeuvre et de la sécurité du revenu du Québec, Direction des politiques de sécurité du revenu, rapport MENAS J-41, sept 81 et sept 84.

revenu personnel extrêmement faible. En période de crise économique, dans quelle mesure peut-on atténuer la gravité du problème en invoquant que ces femmes vivent dans des familles où le revenu familial moyen est de 34 392$? Comment ces femmes peuvent-elles devenir autonomes?

.Les mères sans conjoint apparaissent comme plus favorisées que l'ensemble des femmes en terme de revenu personnel; mais la présence d'enfant(s) à charge, l'absence du revenu d'un conjoint et donc d'un revenu familial d'un niveau inférieur à celui des conjointes, nuancent l'ampleur de cette "richesse" toute relative.

.Quant aux conjointes, le salut des 56,6% qui ne participent pas à la main-d'oeuvre provient principalement du revenu du conjoint puisqu'elles ne disposaient que de 1 170$ par année, comme revenu moyen personnel en 1980.

.Enfin les femmes hors-famille, sans personne à charge, plus scolarisées, davantage présentes dans la main-d'oeuvre et dans les emplois à temps plein, disposaient d'un revenu supérieur à la moyenne soit de 13 163$ pour celles en emploi.

En résumé, la situation générale est des plus critiques pour celles qui ne travaillent pas, sont peu scolarisées (ce qui pointe du doigt les plus âgées) et pour les jeunes de 15-24 ans. Le futur des conjointes (sans emploi à l'extérieur) qui se sépareront, divorceront ou deviendront veuves n'est pas non plus sans inquiéter.

Autre indicateur de pauvreté grandissante des femmes, c'est l'augmentation du nombre de ménages bénéficiaires d'aide sociale entre 1981 et 1984 sur la Côte-Nord; parmi les femmes bénéficiaires[33], 43,5% ont moins de 25 ans, soit nettement plus qu'au Québec dans cette catégorie d'âge; les trois-cinquièmes ont moins de 30 ans et 21,5% entre 30 et 44 ans. À ce chapitre, elles sont au moins aussi nombreuses que les hommes et même proportionnellement beaucoup plus avant l'âge de 30 ans (tableau 4). Un estimé grossier nous permet de calculer qu'environ une femme sur dix de la Côte-Nord est responsable d'un ménage bénéficiaire d'aide sociale et la proportion des femmes dans cette situation est encore plus élevée parmi celles de 15 à 29 ans.

5.0 Conclusion

La situation économique des femmes de la Côte-Nord semble étroitement reliée à des critères d'âge, de situation familiale, de scolarité. Les données ont permis de repérer des groupes extrêmement vulnérables: les jeunes femmes de 15-24 ans freinées dans leur entrée sur le marché du travail, les mères sans conjoint, les femmes peu scolarisées, toutes fortement affectées par le chômage et la pauvreté ou une situation économique précaire.

D'autre part, quoique la scolarité des jeunes de la région soit plus poussée en général que celle de leurs aînées, quoiqu'ils accèdent aux études collégiales dans la même proportion que l'ensemble des Québécoises:

-la faiblesse du pourcentage de femmes de la région ayant acquis une scolarité universitaire trouve sa

source ou dans une migration scolaire universitaire ou dans un accès réduit à l'université pour les femmes de la région, comme pour les hommes d'ailleurs;

-les filles, tant au secondaire qu'au collégial se confinent dans des choix traditionnels (humanités, sciences sociales, techniques biologiques) et même si la palette de programmes offerts dans les collèges de la région n'est pas très étendue, il en résulte que plus d'hommes que de femmes se retrouvent en sciences pures, en sciences et en techniques physiques.

La tendance actuelle quant aux orientations académiques contribuera à prolonger la structure d'emploi féminine présente. On peut la qualifier de peu diversifiée et traditionnelle par rapport à ce qu'on observe chez les hommes de la région ou chez les Québécoises. En fait, les femmes restent pratiquement en dehors de l'exploitation des ressources de la Côte et de la production de biens mais s'affirment comme dispensatrices des services sociaux, médicaux et autres. Les fonctions occupées s'avèrent d'autant limitées en terme de variété que la structure industrielle régionale n'a pas ouvert ses portes aux femmes.

Le constat d'inégalités, l'identification de groupes vulnérables, la connaissance de certaines tendances suggèrent des réflexions et des champs d'intervention souhaitables. Des modifications d'attitudes personnelles des femmes face à leurs possibilités, face aux choix scolaires et professionnels sont nécessaires mais ne pourront avoir cours sans des changements simultanés de mentalités et d'attitudes des employeurs et, de façon générale, des milieux industriels, gouvernementaux et autres.

La région bénéficie-t-elle de programmes de formation en entreprise ou dans les secteurs minier, forestier et les pêcheries, domaines plus spécifiques à la région? Programmes qui offriraient une formation périodique et qui correspondraient aux besoins réels où hommes et femmes seraient également intégrés; une formation qui pallierait les handicaps et l'inexpérience trop souvent associés à une faible scolarité...ou à la jeunesse des personnes.

Y aurait-il possibilité de songer à recenser les aires actuelles de production des femmes et de leur donner les moyens de se regrouper en coopérative de production semi-industrielle (inspirée par la production minière, forestière, agro-alimentaire, etc.?) Cette proposition pourrait amener à reconnaître une certaine forme de travail tout en assurant un petit revenu et peut-être constituer un tremplin vers la formation de petites entreprises originales.

Ne serait-ce pas également pertinent de mettre en oeuvre des programmes d'accès à l'égalité afin de permettre aux femmes de s'insérer dans des milieux de travail dont elles se sont jusqu'à maintenant tenues éloignées. Ces programmes maintenant permis par la Charte Québécoise des droits de la personne visent expressément à remédier à la discrimination systémique (ancrées dans le système d'emploi) en accordant, notamment, des avantages préférentiels de façon temporaire aux membres des groupes historiquement exclus de la main-d'oeuvre.

Par ailleurs, une participation accrue des conjointes au marché du travail passe une fois de plus par la mise sur pied de garderies universelles peu coûteuses. Enfin,

l'éloignement des grands centres ne devrait pas pénaliser les populations qui sont en droit d'exiger des services universitaires de qualité: des services médiatisés (par le canal de la télévision communautaire ou autre), des ententes avec les collèges qui disposent de personnel qualifié, d'instruments, de locaux, pourraient être pensés. D'une part, les organismes régionaux pourraient exercer des pressions auprès des universités et exprimer plus clairement leurs besoins d'enseignements universitaires. D'autre part, ils auraient avantage à réclamer à une institution universitaire la présence dans la région d'un conseiller pédagogique apte à stimuler la demande de programmes universitaires plus diversifiés et accessibles et d'un corps professoral régulier itinérant; les migrations scolaires subsisteraient probablement mais des possibilités supplémentaires seraient fournies aux résidentes et résidents de la Côte-Nord.

Chaque groupe de femmes, même minoritaire en soi, défavorisé à cause d'une conjoncture préjudiciable aux jeunes, d'une scolarité déficiente, d'un équilibre financier menacé par une rupture d'union et rendu plus difficile par la présence des enfants à charge, etc., chaque groupe donc a son importance et justifie qu'on s'y attarde. Les regards posés sur la situation des femmes doivent mener à la recherche d'alternatives, de solutions adéquates susceptibles de réduire le fossé qui sépare les femmes de la région des hommes de la Côte-Nord et même des Québécoises, tout en dessinant plus clairement le visage des femmes sur la toile régionale.

NOTES

1. Consulter les notes explicatives à l'annexe II, point 2.1.

2. Renseignements tirés de: Québec, MICT et ATR de Manicouagan, Québec: Manicouagan, 1984 (brochure). Québec, Québec: Duplessis, brochure sans auteur, sans date. Québec, OPDQ, Le profil de la Côte-Nord, région 09, OPDQ, 1976.

3. Schefferville est à la frontière du Nouveau-Québec et de la Côte-Nord mais entretient des liens économiques avec la région 09.

4. Le cas des femmes, discuté dans cette étude, illustre bien cette situation.

5. Voir annexe I, point 1.2

6. Pour le détail des données, voir: Duchesne, Louis, "La situation démographique du Québec", BSQ, tableau 404 des données provisoires et définitives (à paraître).

7. Données issues de: Statistique Canada, Recensement du Canada 1981, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableaux I et II.

   Recensement du Canada de 1981, cat.93-917, vol.2, tableaux 3 et 11.

8. Conjointe: femme légalement mariée ou vivant en union libre et habitant le même logement que le conjoint.

9. Femmes qui se sont séparées ou divorcées sans jamais se remarier.

10. Conjointe: habite le même logement que son conjoint; elle est légalement mariée ou vit en union libre.

11. Données tirées de Statistique Canada, Recensement du Canada, 1981, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableaux I et II.
    Monoparentalité (mères sans conjoint): il s'agit ici de femmes vivant sans conjoint et responsables d'enfants célibataires habitant le même logement qu'elles, peu importe l'âge de ces enfants. Cette femme peut être célibataire, veuve, séparée ou divorcée.

12. C'est-à-dire des mères ayant des enfants à la maison, puisqu'une femme n'ayant pas la garde de son enfant n'est pas considérée comme mère dans le cas présent.

13. Enfant célibataire: elle ne s'est jamais mariée peu importe son âge et vit dans le même logement que son (ses) parent (s).

14. Femme hors-famille: membre d'un ménage; peut vivre seule ou avec des personnes auxquelles elles n'est pas apparentée. Elle peut également être apparentée à un ou des membres du ménage mais sans avoir de liens conjugaux ou directement filiaux ascendants ou descendants (ex: soeur, cousine, grand-mère).

15. Toutefois, l'Université du Québec à Chicoutimi a un centre hors-campus à Sept-Iles et l'Université du Québec à Rimouski en a un à Hauterive: des cours universitaires à temps partiel dans le cadre d'un certificat (surtout) y sont dispensés. En outre, quelques cours sont périodiquement donnés à Fermont et Schefferville.

16. Voir à cet effet: Statistique Canada, Guide sommaire, Population totale, cat.99-902, MASC, 1983, p.98.

17. Données tirées de Ministère de l'éducation du Québec, Diplômés 1983, DEED, 1985, tableaux 14.3 et 18.3.

18. Excluant l'éducation des adultes.

19. Données tirées de Ministère de l'éducation du Québec, Diplômés 1983, DEED, 1985, tableaux 14,3 et 18,3

20. Informations relatives aux programmes de chaque famille offerts au cegep régional: MEQ, DGEC, Diplômes d'études collégiales, statistiques, années scolaires 1967-68 à 1979-80, juin 1981, document 15-5841.

21. Données tirées de Statistique Canada, Recensement du Canada, 1981, Population: caractéristiques économiques, cat.93-965, tableaux 1 et 3, MASC, mai 1984.

22. D'après Statistique Canada, Enquête sur la population active, mars 1985, compilations spéciales. La Côte-Nord inclut ici la quasi-totalité du comté du Saguenay (nommé Côte-Nord dans l'étude) et la partie sud-est du territoire du Nouveau-Québec y compris Schefferville.

23. Taux de chômage: il exprime sous forme de pourcentage le nombre de personnes en chômage d'un groupe donné par rapport à l'ensemble des individus en emploi et en chômage dans ce même groupe.

24. Voir: Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981, Population: caractéristiques économiques, MASC, mai 1984, cat.93-965, tableau 1.

25. Voir: Statistique Canada, Recensement du Canada 1981, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableaux 2 et 3.

26. Données tirées de Statistique Canada, Recensement du Canada 1981, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableaux 2 et 3.

27. Salariée: travaille surtout contre rémunération, à la commission ou contre rémunération en nature.

28. Données tirées de Statistique Canada, Recensement du Canada, 1981, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, 1981, tableaux 9 et 12.

29. Travailleuse autonome: agit surtout à son compte sans aide rémunérée, c'est-à-dire sans personne à son emploi.

30. Employeure: agit à son propre compte mais avec aide rémunérée donc avec au moins une personne à son emploi.

31. Type d'emploi: il s'agit de l'emploi occupé pendant le plus grand nombre de semaines pour les personnes de 15 ans et plus qui ont travaillé en 1980. Il n'y a pas de définition précise du travail à temps plein ou partiel.

32. C'est-à-dire que les mouvements d'émigration et d'immigration se sont soldés par une perte d'individus au bout du compte.
Données tirées de: Duchesne Louis, "La situation démographique du Québec", BSQ, février 1984, données provisoires, tableau 606.

33. Les prestations étant versées à des personnes seules et à des ménages, les taux de féminité reflètent le sexe du responsable du ménage.

ANNEXE I

1.0 Signes conventionnels

///	absence
N	nombre absolu
...	résultat non disponible
%	pourcentage

1.1 Sigles

ATR	Association touristique régionale
BSQ	Bureau de la Statistique du Québec
CSF	Conseil du statut de la femme
MASC	Ministère des approvisionnements et services Canada
MEQ	Ministère de l'éducation du Québec
MICT	Ministère de l'industrie, du commerce et du tourisme
OPDQ	Office de planification et développement du Québec

1.2 Liste des municipalités de la région Côte-Nord, telle que considérée dans l'étude

Haute-Côte Nord (partie urbanisée):

.Sept-Iles (V)
.Baie Comeau (V)
.Hauterive (V)

Basse Côte-Nord et Haute Côte-Nord (partie non urbanisée):

.Aguanish (SD)
.Baie Johan-Beelz (V)
.Baie Trinité (VL)
.Bergeronnes (CT)
.Bersimis 3 (R)
.Chute-aux-Outardes (VL)
.Colombier (SD)
.Côte-Nord du Golf St-Laurent (SD)
.De Grasse (V)
.Escoumains 25 (R)
.Escoumins (SD)
.Fermont (V)
.Forestville(V)
.Franquelin (SD)
.Gagnon (V)
.Rivière-au Tonnerre (SD)
.Rivière Pigou (SD)
.Romaine Z (R)
.St-Firmin (SD)
.Ste-Anne-de-Portneuf (SD)
.Tadoussac (VL)
.Gallix (SD)
.Godbout (VL)
.Grande Bergeronnes (VL)
.Hâvre St-Pierre (SD)
.Ile d'Anticosti (SD)
.Les Sept-Cantons-Unis du Saguenay (CU)
.Letellier (CT)
.Longue Pointe (SD)
.Maliotenam 27A (R)
.Mingan (R)
.Moisie (SD)
.Natashquan (CT)(R)
.Pointe-aux-Outardes (VL)
.Pointe Lebel (VL)
.Port-Cartier (VL)
.Raguenau (P)
.Rivière Pentecôte (SD)
.Rivière St-Jean (SD)
.Sacré-Coeur(SD)
.St-Paul du Nord (SD)
.Sault-au-Mouton (VL)

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981, Population, MASC, juin 1982, cat.93-905.

ANNEXE II

2.1 Notes explicatives

.Les informations sur la participation à la main-d'oeuvre ont trait au marché formel du travail et ignorent le travail rémunéré non-déclaré, le travail bénévole et le travail gratuit exécuté pour la famille sauf s'il s'agit d'une entreprise familiale. Le vocabulaire adopté dans l'étude diffère parfois de celui des publications statistiques; l'activité devient ici la participation à la main-d'oeuvre; la population active devient la main-d'oeuvre tandis que la population inactive se traduit par population hors main-d'oeuvre; le taux de participation à la main-d'oeuvre se substitue au taux d'activité. En procédant ainsi, on se réfère à la population féminine qui est sur le marché du travail sans identifier comme "inactives" les femmes qui restent à la maison.

.Il survient fréquemment, dans les tableaux, que la somme des composantes diffère du total: Statistique Canada arrondit aléatoirement les données qui se terminent par 0 ou 5, d'où un écart possible.

.Les informations contenues dans cette monographie sont issues de la même commande statistique que celle utilisée pour la réalisation de: Messier, Suzanne, Les femmes ça compte, Conseil du statut de la femme, 1984. Si vous désirez plus d'informations méthodologiques, vous pouvez vous référer à cet ouvrage.

2.2 Définitions:

MAIN-D'OEUVRE TOTALE:

Elle comprend la partie de la population civile (exclut les forces armées) hors institution, âgée de 15 ans et plus qui avait un emploi dans le marché formel du travail ou se déclarait en chômage pendant la semaine précédant le recensement.

Elle exclut les personnes aux études à plein temps, les conjointes au foyer, les personnes retraitées, les chômeuses et chômeurs découragés, les travailleuses et travailleurs clandestins (au noir), les employées et employés saisonniers recensés en saison morte et ne cherchant pas de travail, les personnes qui ne peuvent travailler en raison d'une longue maladie ou d'une incapacité physique, les pensionnaires d'institutions (orphelinat, foyer pour enfants, centre de soins spéciaux, hôpital, prison, centre d'accueil).

MAIN-D'OEUVRE EN CHÔMAGE:

Elle désigne toutes les personnes de 15 ans et plus qui, au cours de la semaine précédant le recensement, étaient sans travail, mais avaient cherché un emploi au cours des 4 semaines précédentes et étaient prêtes à travailler; ou s'attendaient à reprendre l'emploi dont elles avaient été mises à pied depuis 26 semaines ou moins; ou avaient pris des dispositions précises en vue de se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines suivant le recensement.

PROFESSIONS ET SECTEURS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES:

Les catégories utilisées sont celles définies par le CSF dans son ouvrage, Messier Suzanne, Les femmes ça compte, Conseil du statut de la femme, 1984, annexes I - II.

REVENU MOYEN D'EMPLOI:

Il désigne le revenu total moyen reçu en 1980 par les personnes en emploi de 15 ans et plus et ayant reçu un revenu. Pour établir le revenu moyen, le revenu total du groupe a été divisé par le nombre de personnes qui le composent.

REVENU TOTAL MOYEN:

Il représente la somme moyenne des revenus en espèces reçus par les personnes de 15 ans et plus durant l'année 1980 et provenant des sources suivantes: salaires et traitements totaux; revenu net provenant d'un travail autonome; allocations familiales; pensions de sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et prestations du régime de pensions du Canada et du régime des rentes du Québec; prestations d'assurance-chômage; autres revenus de placements; pensions de retraite; rentes et autres revenus en espèces dont les pensions alimentaires.

SCOLARITÉ:

Dernière année d'étude terminée ou non au niveau primaire et secondaire ou dernière année universitaire ou non universitaire terminée.

.Études primaires et secondaires:

Moins de 9 années (incluant "aucune scolarité" et "maternelle" seulement)

9e et 10e année
11 à 13 années (incluant le certificat d'études secondaires et certificat d'une école de métiers)

.Collégial:

Il s'agit d'études non universitaires qui, au Québec, correspondent au niveau collégial de formation générale et professionnelle.

.Études universitaires:

Niveau de certificat, diplôme de premier et deuxième cycle, baccalauréat, maitrise et doctorat.

TAUX DE PARTICIPATION À LA MAIN D'OEUVRE:

Il exprime sous forme de pourcentage le nombre de personnes en emploi et en chômage par rapport à la population totale de 15 ans et plus.